

LA DÉMARCHE PAR CAPACITÉS, DE L'ÉCOLE AU LYCÉE

Inscrivez-vous dans la continuité

Les IA-IPR d'histoire-géographie



Des capacités clairement identifiées dans les programmes de Lycée

Capacités et méthodes

I - Maîtriser des repères chronologiques et spatiaux

1) Identifier et localiser	<ul style="list-style-type: none">- nommer et périodiser les continuités et ruptures chronologiques- nommer et localiser les grands repères géographiques terrestres
	<ul style="list-style-type: none">- situer et caractériser une date dans un contexte chronologique- nommer et localiser un lieu dans un espace géographique
2) Changer les échelles et mettre en relation	<ul style="list-style-type: none">- situer un événement dans le temps court ou le temps long- repérer un lieu ou un espace sur des cartes à échelles ou systèmes de projection différents
	<ul style="list-style-type: none">- mettre en relation des faits ou événements de natures, de périodes, de localisations spatiales différentes (approches diachroniques et synchroniques)
	<ul style="list-style-type: none">- confronter des situations historiques ou/et géographiques

II - Maîtriser des outils et méthodes spécifiques

1) Exploiter et confronter des informations

- identifier des documents (nature, auteur, date, conditions de production)
- prélever, hiérarchiser et confronter des informations selon des approches spécifiques en fonction du document ou du corpus documentaire
- cerner le sens général d'un document ou d'un corpus documentaire et le mettre en relation avec la situation historique ou géographique étudiée
- critiquer des documents de types différents (textes, images, cartes, graphes, etc.)

2) Organiser et synthétiser des informations

- décrire et mettre en récit une situation historique ou géographique
- réaliser des cartes, croquis et schémas cartographiques, des organigrammes, (évolution, répartition)
- rédiger un texte ou présenter à l'oral un exposé construit et argumenté en utilisant le vocabulaire historique et géographique spécifique
- lire un document (un texte ou une carte) et en exprimer oralement ou par écrit les idées clés, les parties ou composantes essentielles ; passer de la carte au croquis, de l'observation à la description

3) Utiliser les Tic

- ordinateurs, logiciels, tableaux numériques ou tablettes graphiques pour rédiger des textes, confectionner des cartes, croquis et graphes, des montages documentaires

III - Maîtriser des méthodes de travail personnel

1) Développer son expression personnelle et son sens critique

- utiliser de manière critique les moteurs de recherche et les ressources en ligne (internet, intranet de l'établissement, blogs)

- développer un discours oral ou écrit construit et argumenté, le confronter à d'autres points de vue

- participer à la progression du cours en intervenant à la demande du professeur ou en sollicitant des éclairages ou explications si nécessaire

2) Préparer et organiser son travail de manière autonome

- prendre des notes, faire des fiches de révision, mémoriser les cours (plans, notions et idées clés, faits essentiels, repères chronologiques et spatiaux, documents patrimoniaux)

- mener à bien une recherche individuelle ou au sein d'un groupe ; prendre part à une production collective

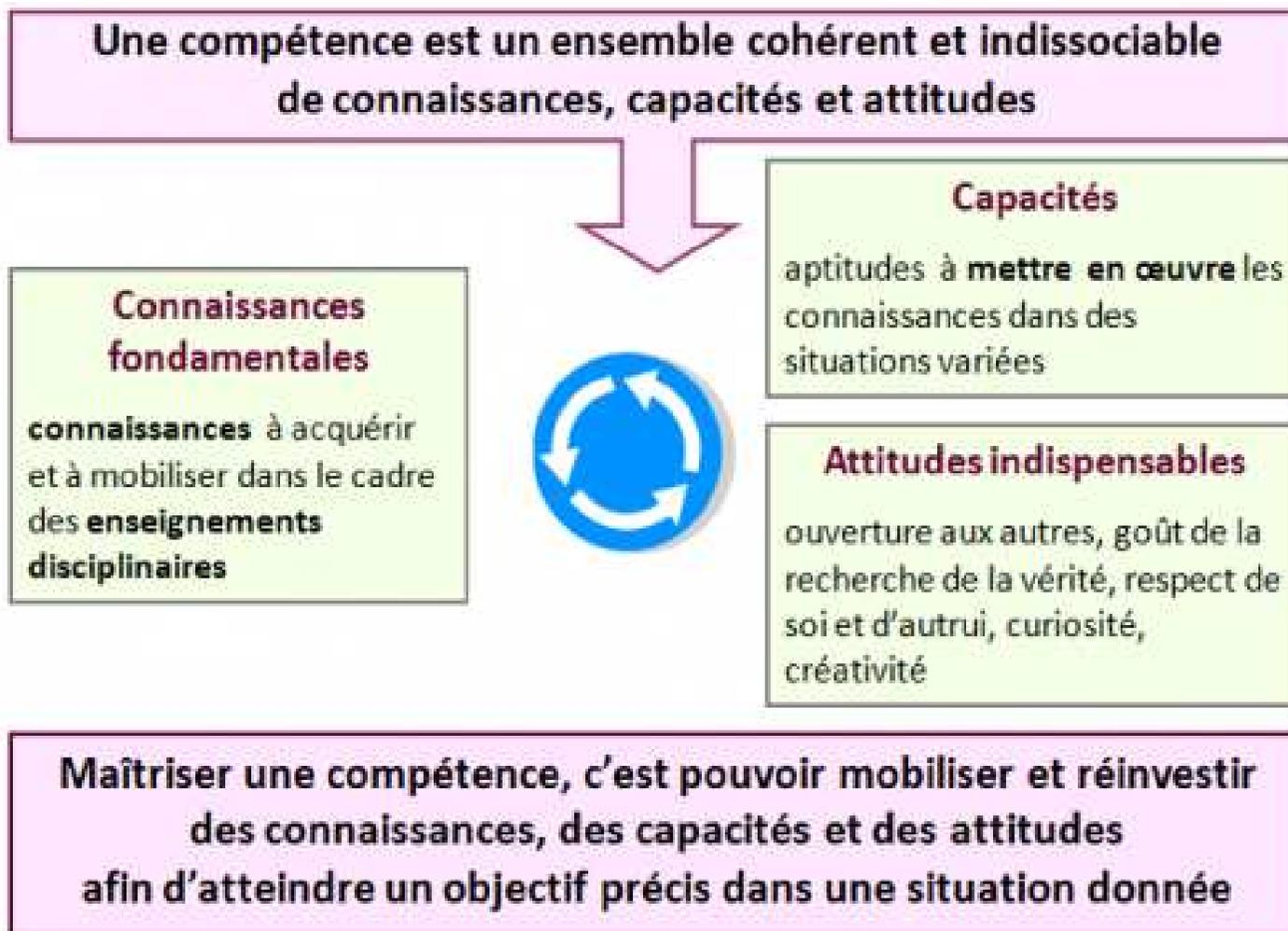
- utiliser le manuel comme outil de lecture complémentaire du cours, pour préparer le cours ou en approfondir des aspects.

Quelques précisions

- Une **compétence** permet de faire face à une situation complexe et nouvelle, en l'identifiant et en construisant une réponse adaptée
 - ▣ La compétence repose sur la **mobilisation**, **l'intégration**, la **mise en réseau** d'une diversité de ressources internes (connaissances, capacité, attitudes) mais aussi externes
 - ▣ La compétence est **située**, elle s'effectue dans une situation donnée, dans le but d'agir.
- Une **capacité** (savoir-faire) est partie intégrante de la compétence : elle est formulée en termes d'opération pour agir, elle permet la mise en œuvre des connaissances.

Faire apprendre

Qu'est-ce qu'une capacité ?



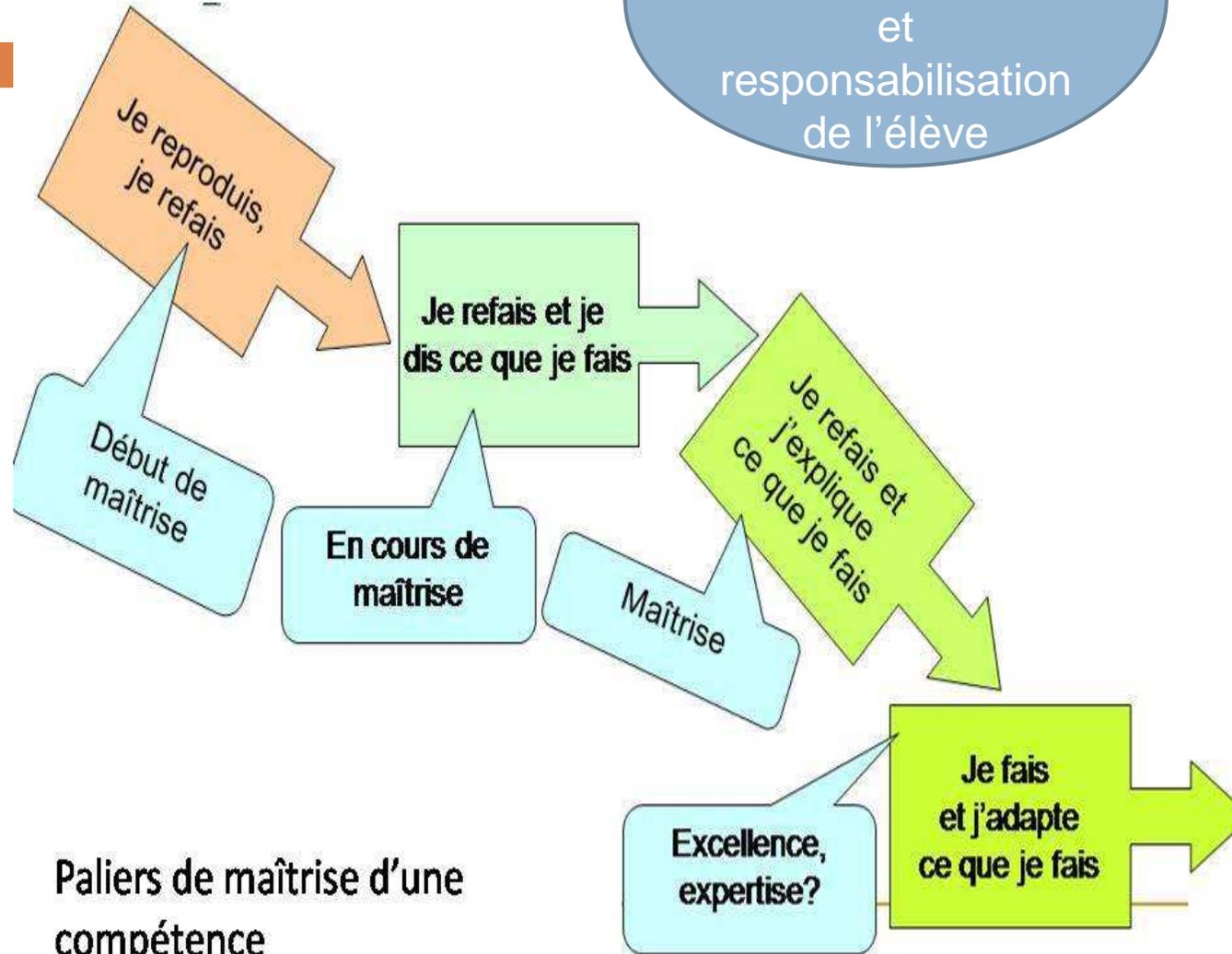
Quelles conséquences pour l'enseignement ?

- ▣ un recentrage sur les processus d'apprentissage en identifiant les opérations mises en œuvre
- ▣ Des élèves en situation active d'apprentissage : étude de documents, recherche documentaire, approche critique, restitution.
- ▣ **L'élève n'apprend plus seulement pour être évalué, mais est évalué pour mieux apprendre**

Le professeur pratique ainsi l'évaluation dans le cadre d'une relation claire et de confiance et pour cela :

- ▣ Il mesure ses appréciations ;
- ▣ il valorise l'exercice et le travail personnel des élèves ;
- ▣ il veille à ce que chaque élève soit conscient de ses progrès, du travail et des efforts qu'il doit produire.

Importance des phases d'autoévaluation et responsabilisation de l'élève



Paliers de maîtrise d'une compétence

- Evaluer plusieurs fois
- Accepter l'erreur
- Evaluer en situation complexe
- Evaluer un processus

Comment mettre en œuvre ces démarches ?

- ❑ En identifiant les compétences mises en œuvre lors de la **conception** des activités
- ❑ En **explicitant** les compétences attendues aux élèves et donc les capacités, les connaissances qu'elles renferment.
- ❑ En développant leur capacité à **s'autoévaluer**
- ❑ En graduant l'acquisition des compétences sur l'année scolaire et en la modulant en fonction des apprentissages réels
- ❑ En **réfléchissant à des outils de suivi** des compétences, avec différents degrés de maîtrise y compris entre les niveaux de 3^{ème} et de 2^{nde}
- ❑ En proposant des **aides** lors de la réalisation des tâches complexes, et des outils pour la **remédiation, y compris en AP**
- ❑ En ménageant des temps pour la **différenciation** : aides pour les uns et approfondissements pour les autres

La grille de capacités

- sert au professeur pour élaborer une programmation adossée à ces capacités
- permet aux élèves:
 - ▣ de s'approprier les objectifs d'une formation intellectuelle et méthodologique
 - ▣ de mesurer leurs progrès dans le cadre d'une évaluation formative
 - ▣ D'identifier les démarches à mettre en œuvre

En continuité avec les apprentissages du collège

- Le **vade-mecum des capacités en histoire-géographie-éducation civique** propose sur Eduscol huit fiches sur les capacités communes au programme d'histoire-géographie-éducation civique des quatre années du collège.
- Chaque fiche propose une définition de la capacité, explicite sa progressivité et donne un repère intermédiaire de l'acquisition au niveau 5^e :
 1. localiser, situer en histoire –géographie
 2. Décrire en histoire –géographie
 3. Expliquer en histoire –géographie
 4. Raconter en histoire –géographie
 5. Lire et pratiquer différents langages en histoire –géographie
 6. Porter un regard critique/exercer un jugement en histoire –géographie
 7. Réaliser un croquis en histoire –géographie

	histoire	H-G	géographie
6 ^{ème}	Connaitre et utiliser des repères Expliquer Raconter Caractériser Reconnaître	Décrire Décrire et expliquer Analyse de documents Maîtrise de l'expression orale et écrite	Localiser Situer Réaliser un croquis
5 ^{ème}		Expliquer	Identifier Lire et décrire
4 ^{ème}	Situer (temps et espace)		Nommer
3 ^{ème}			Identifier
2 ^{nde}	<p> Identifier et localiser (nommer, périodiser, localiser, situer, caractériser) Changer les échelles et mettre en relation (situer, repérer, mettre en relation, confronter) Exploiter et confronter des informations (identifier, prélever, hiérarchiser, confronter, cerner le sens, mettre en relation, critiquer) Organiser et synthétiser des informations (décrire, mettre en récit, réaliser cartes croquis schémas, rédiger, présenter à l'oral, utiliser le vocabulaire, lire) Utiliser les TIC Développer son expression personnelle et son sens critique (utiliser outils de manière critique, produire un discours construit, confronter à d'autres points de vue, intervenir en classe) Préparer et organiser son travail de manière autonome (prendre des notes, faire des fiches, mémoriser, faire une recherche, utiliser le manuel) </p>		

En vert : capacités présentes explicitement dans les programmes de collège

En bleu : capacités travaillées en collège, mais non présentes explicitement dans les programmes

En rouge : capacités peu travaillées en collège, voire non travaillées

Quelques priorités et spécificités du Lycée

1) Développer son expression personnelle et son sens critique

- critiquer des documents de types différents (textes, images, cartes, graphes, etc.)

- rédiger un texte ou présenter à l'oral un exposé construit et argumenté en utilisant le vocabulaire historique et géographique spécifique

I et II

II 2) Organiser et synthétiser des informations: la réalisation d'une tâche cartographique complexe

Réaliser des cartes, croquis et des schémas cartographiques; des organigrammes.

L'autonomie, un cadre indispensable à l'expression des compétences (III)

2) Préparer et organiser son travail de manière autonome

- prendre des notes, faire des fiches de révision, mémoriser les cours (plans, notions et idées clés, faits essentiels, repères chronologiques et spatiaux, documents patrimoniaux)
- mener à bien une recherche individuelle ou au sein d'un groupe ; prendre part à une production collective
- utiliser le manuel comme outil de lecture complémentaire du cours, pour préparer le cours ou en approfondir des aspects.

Enjeux	Capacités	Apprentissages	
Les enjeux spécifiques	Les repères: localiser et situer	Donner une acception large à la notion de repères	Maîtriser les changements d'échelle et les interrelations
	Analyser les documents: choisir, trier, hiérarchiser	Dosage et usage des documents sources	Maîtriser des typologie et identification des documents
	Lire et réaliser des représentations graphiques	Varier les types et les échelles	Mettre en place une progressivité des apprentissages
Les enjeux généraux	organiser son discours argumenter et rédiger	Décrire Raconter Expliquer	Mettre de la cohérence entre expression écrite et orale.
	Le lien classe/hors classe	Montrer la continuité entre les activités	Relier les séquences à des thématiques transversales
	L'usage des TIC	Entraîner à un usage critique des ressources	Penser les usages spécifiques
Les enjeux d'évaluation	Les modalités de l'évaluation	Relier les modalités de l'évaluation aux besoins des élèves.	Raisonnement par compétence à acquérir Varier les évaluations

L'autonomie : un pont entre les cycles

Entre le collège et le lycée

- quel degré d'autonomie attendez-vous à l'entrée en 2^{nde} ?
- Comment pouvez-vous l'encourager ou la guider ?
- Quelles capacités sont à construire dans le cadre des attendus du lycée ?

Entre le Lycée et l'université

- Quel degré d'autonomie est nécessaire à l'étudiant aujourd'hui ?
- Comment travailler aussi dans la perspective de l'après-bac ?

Mode de lecture des programmes

